



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



DOCUMENTATION



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte datafoncier@cerema.fr

Fiche

Table des matières

1 Délimitation des contours

1.1 Traitement de la superposition des contours

1.2 Nettoyage des contours

1 Délimitation des contours

Les délimitations des sites dans la base Fusac proviennent d'un découpage et d'un regroupement de contours issus de différentes sources nationales ou régionales.

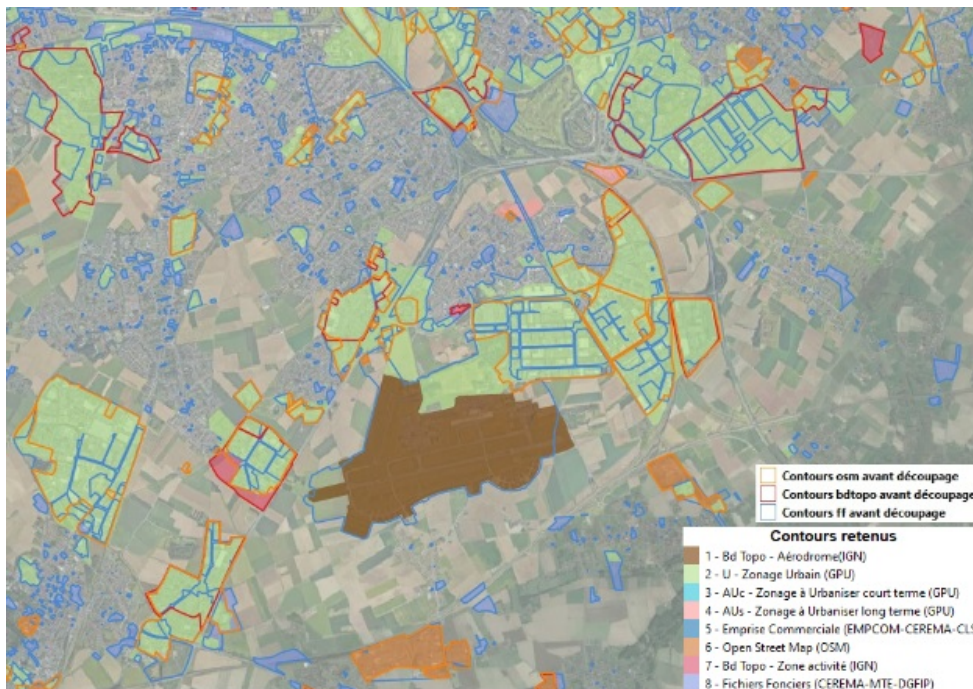
Ils sont intégrés en tenant compte de leur chevauchement ou superposition spatiale, de certaines aménités (ex: voiries), de leurs formes, et d'indicateurs calculés à partir de sources connexes (SIRENE, FF, etc.),.

1.1 Traitement de la superposition des contours

L'intégration des contours des sites prend en compte leurs superpositions. En cas de superposition spatiale, les contours sont traités itérativement, selon cet ordre de priorité de fiabilité des sources :

1. Contours des espaces Sud Foncier ECO de la Région Sud (à partir du millésime 2024).
2. Contours des aéroports de la Bd Topo.
3. Contours des zones classées en zones urbaines (zonages U), à urbaniser et à urbaniser bloquée (zonages AUc,AUs) dont les destinations dominantes sont en lien avec l'activité (ex : industrielle, logistique, commerciale, etc.). Ces données ne sont disponibles que pour les documents d'urbanisme versés au GPU.
4. Contours zones d'activités de la base EmpCom sont pris en compte, s'ils n'ont pas d'intersection géographique avec les contours issus des étapes précédentes.
5. Contours zones d'activités de la base Osm sont pris en compte, s'ils n'ont pas d'intersection géographique avec les contours issus des étapes précédentes.
6. Contours zones d'activités de la base Bd Topo sont pris en compte, s'ils n'ont pas d'intersection géographique avec les contours issus des étapes précédentes.
7. Enfin, ces données sont complétées par les contours construits de manière automatique à partir des locaux d'activités déclarés à la DGFIP pour la taxation foncière des propriétés bâties (fichiers fonciers) qui sont dans un deuxième temps clustérisés par opération géomatique, s'ils n'ont pas d'intersection géographique avec les contours issus des étapes précédentes..

Exemple Si un contour d'aéroport provenant de la Bd Topo se superpose avec un contour issu d'une source de niveau inférieur (ex: zonage U de PLU), ce dernier est découpé, et seule la partie significative située en dehors de la zone aéroportuaire est conservée. À noter que pour les contours entièrement compris à l'intérieur d'autres contours, le contour le plus grand est conservé.



1.2 Nettoyage des contours

Après cette étape de découpage inter sources, un site est éliminé sur l'analyse de sa forme géométrique (polygone) lorsque :

- Il n'a plus de géométrie (contours entièrement compris à l'intérieur d'autres plus grands).
- La surface brute du polygone est inférieure ou égale à 100 m².
- Le pourcentage d'intersection par rapport au contour d'origine est inférieur ou égal à un seuil de 2 %.
- La compacité de la forme géométrique (CG) du polygone est inférieure ou égale à un seuil de 0,5 %.